



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2021-03-18

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fassett tenue à huis clos, au 19, rue Gendron, Fassett, Québec, le 18 mars 2021 à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Gabriel Rousseau Josiane Charron
 Claude Joubert Jean-Yves Pagé

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Clermont.

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Adoption des états financiers 2020 – Présentation par la firme Raymond Chabot Grant Thornton .
- 5- Levée de l'assemblée.

1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire François Clermont à 19 h 04.

2- **APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE**

Messieurs les conseillers Gabriel Rousseau, Claude Joubert, Jean-Yves Pagé de même que madame la conseillère Josiane Charron sont présent. Monsieur le maire François Clermont préside l'assemblée.

3- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-03-053

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4- **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020 – PRÉSENTATION DE LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON**

2021-03-054

CONSIDÉRANT la présentation par Monsieur Pierre Charles LaHaye, vérificateur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton des états financiers de la municipalité de Fassett pour l'année fiscale 2020 ;

CONSIDÉRANT que la présentation fait par le vérificateur reflète adéquatement la dernière année ;

CONSIDÉRANT que le conseil est satisfait des résultats présentés ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU



ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte les états financiers de la municipalité de Fassett pour l'année 2020. Le conseil tient à remercier la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour son professionnalisme dans l'analyse et la présentation de ces derniers.

Adoptée à l'unanimité.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-03-055

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

Et résolu que l'assemblée soit et est levée à 19 h 37.

Adoptée à l'unanimité.

.....
François Clermont
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et secrétaire-trésorière

